

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(Selon le règlement (CE) N° 1907/2006 v1.0 Révisé le 06.09.2013)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification du produit

Nom du produit : POLYGREEN / IDROVITA

Numéro CAS : 10192-85-5 Polyacrylate de potassium

Numéro REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement ; le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour une date limite ultérieure.

Identification de l'utilisation : polymère superabsorbant (SAP)

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/Fournisseur VINEXT SRL

Adresse Viale del Lavoro, 44

Ville et Pays 37036 San Martino B.A. (VR)

Téléphone d'urgence +39.02-6610-1029 (Centre antipoison Niguarda Ca'Granda – Milan, Italie)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008. Cette substance n'est pas classifiée comme dangereuse selon la Directive 67/548/EEC

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux Directives CE ou aux lois Nationales respectives.

2.3 Autres dangers

Aucun

3 COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Matières

Synonymes : acide 2-propénoïque, homopolymère, sel de potassium

Formule : C₅H₇KO₃

Masse moléculaire : 110,04 g/mol

CAS-No : 1091-85-5

Aucun composant ne doit être divulgué conformément aux réglementations d'application.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Si inhalé

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais.

En cas d'arrêt de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Bien laver avec du savon et beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau par précaution

En cas d'ingestion

Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

Rincer la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données disponibles.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et traitement special necessaire

Pas de données disponibles.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés. Utiliser de l'eau pulvérisée, une mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du gaz carbonique.

5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes de potassium.

5.3 Conseils pour les pompiers

Porter des appareils respiratoires autonomes pour la lutte contre les Incendies, si nécessaire.

5.4 Autres informations

Pas de données disponibles.

6. MESURES EN CAS DE LIBERATION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière, éviter de respirer les vapeurs, brouillard ou gaz.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Balayer et pelleter. À conserver dans des recipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans dangers

Prévoir une ventilation par aspiration appropriée aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditons pour un stockage sûr, incluant toute incompatibilité

Stocker dans un endroit frais. Conserver le recipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3 Utilisation finale spécifique

Pas de données disponibles

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle sur le lieux de travail.

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pratiques générales de l'hygiène industrielle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé par des standards gouvernementaux appropriés tels que NIOSH (US) ou EN 166 (CE).

Protection de la peau

Manipuler en utilisant des gants. Les gants doivent être inspectés avant leur utilisation. Utiliser la bonne technique de retrait des gants. (sans toucher la surface extérieure du gant)

pour éviter le contact de la peau avec ce produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoires. Se laver et se sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive UE 89/686/CEE et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

Choisir la protection corporelle en fonction du type, de la concentration et de la quantité de substances dangereuses et du lieu de travail spécifique. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire n'est pas requise. Là où une protection contre les niveaux de poussières nuisibles est souhaitée, utiliser des masques anti-poussières de type N95 (US) ou type P1 (EN 143). Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées tels que NIOSH (US) ou CEN (UE).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.

a)	Apparence	solide
b)	Odeur	aucune donnée disponible
c)	Seuil olfactif	n'est pas applicable
d)	pH	>7 en solution aqueuse
e)	Point de fusion/congélation	n'est pas applicable (amorphe)
f)	Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	aucune donnée disponible
g)	Point de rupture	aucune donnée disponible
h)	Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible
j)	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou explosivité	aucune donnée disponible
k)	Pression de la vapeur	n'est pas applicable
l)	Densité de la vapeur	n'est pas applicable
m)	Densité relative	aucune donnée disponible
n)	Solubilité dans l'eau	0 g/l
o)	Coefficient de partage	n'est pas applicable
p)	Température d'auto-inflammation	aucune donnée disponible
q)	Température de décomposition	>280°C
r)	Viscosité	aucune donnée disponible
s)	Propriétés explosives	aucune donnée disponible
t)	Propriétés oxydantes	aucune donnée disponible

9.2 Autres informations de sécurité

Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	aucune donnée disponible
10.2	Stabilité chimique	stable dans les conditions de stockage recommandées
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	aucune donnée disponible
10.4	Conditions à éviter	exposition à l'humidité
10.5	Matériaux incompatibles	agents oxydants puissants
10.6	Produits de décomposition dangereux	aucune donnée disponible

En cas d'incendie, voir section 5

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	aucune donnée disponible
Corrosion/irritation de la peau	aucune donnée disponible
Lésion oculaire grave/irritation des yeux	aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	aucune donnée disponible
Mutagénéicité des cellules germinales	aucune donnée disponible
Cancérogénéité	CIRC : aucun composant de ce produit Présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1% n'est identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC
Toxicité pour la reproduction	aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	aucune donnée disponible
Danger d'aspiration	aucune donnée disponible
Informations complémentaires	aucune donnée disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité	aucune donnée disponible
Persistance et dégradabilité	aucune donnée disponible
Potentiel bioaccumulatif	aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	aucune donnée disponible
Résultat de l'évaluation PBT et vPvB	<0.1%
Autres effets indésirables	aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produits

Réutiliser si possible. Les résidus du produit en tant que tels doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.

L'élimination doit être confiée à une société de gestion des déchets agréée, conformément à la législation nationale et éventuellement locale.

Pour les déchets solides, envisager la possibilité d'une élimination dans une décharge autorisée.

Emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être envoyés pour valorisation ou élimination conformément à la réglementation nationale en matière de gestion des déchets.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le produit ne doit pas être considéré comme dangereux conformément aux dispositions en vigueur concernant le transport des marchandises dangereuses par route (A.D.R.), par rail (RID), par mer (Code IMDG) et par air (IATA).

14.1 Numéro ONU

N'est pas applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

N'est pas applicable

14.3 Classes de danger pour le transport

N'est pas applicable

14.4 Groupes d'emballages

N'est pas applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

N'est pas applicable

14.6 Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur

N'est pas applicable

14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et du code IBC.

Informations non pertinentes.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.

Catégorie Seveso	aucune
Restrictions relatives au produits ou aux substances continues selon l'annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006	aucune
Substances dans la liste candidate (Art. 59 REACH)	sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC dans des pourcentages supérieurs à 0,1%.
Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH)	aucune
Substance soumises à l'obligation de Notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012	aucune
Substances soumises à la convention de Rotterdam	aucune
Substance soumises à la convention de Stockholm	aucune
Contrôles sanitaires	informations non disponibles

16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées à prendre. Elles ne représentent aucune garantie des propriétés du produit. VINEXT SRL et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables des dommages résultants de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.